

Communication de Davide Prospero,
président de la Fraternité Communion et Libération,
au mouvement Communion et Libération
Par visioconférence depuis Milan, le 19 janvier 2022

Veni Sancte Spiritus

1. Les prochaines étapes et leurs motivations

Bonsoir à tous. C'est bon de se revoir, même si le Covid nous oblige à garder un écran entre nous pour un moment encore, pas très long, espérons-le.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de participer à ce moment, au cours duquel je souhaite partager les raisons des étapes que nous devons franchir dans les semaines à venir. Je pense que ce temps nous donne l'occasion de nous demander sérieusement si nous voulons apprendre quelque chose. Soit nous voulons jouer le match en essayant de démontrer quelque chose, soit nous désirons apprendre quelque chose qu'il faut peut-être encore approfondir ou comprendre, y compris en ce qui concerne le charisme qui nous a été confié.

Nous vivons une période d'intérim. Mais que signifie réellement ce mot – intérim – pour nous ? Nous sommes sur une ligne de partage, car l'intérim peut être la perception de la densité du moment, ou bien l'excuse pour ne pas se rendre disponibles. Ce n'est pas tant une indisponibilité à suivre le chef du moment, dans l'attente que change la ligne de conduite, qu'un manque de disponibilité vis-à-vis de Dieu. Le fait même que l'on ait ce sentiment à l'égard du temps signifie que l'on pose des limites à l'action de Dieu dans sa vie et dans l'histoire. Car Dieu peut changer l'histoire en un instant ! Un instant qui pourrait aussi être celui-ci. Et moi, où suis-je ? Le problème est donc d'être là ! Le problème pour nous aujourd'hui est d'être là, d'être présents aux choses présentes, comme le disait don Giussani, « fixer comme présence les choses présentes » (L. Giussani, Milan 1^{er} février 1995, in « Vivre toujours intensément le réel », <https://français.clonline.org>, p. 10)

La situation juridique dans laquelle nous nous trouvons

Je commence tout se suite par les éléments que je souhaite vous communiquer. Pardonnez-moi pour cette approche un peu « technique », mais je tiens délibérément à vous exposer quelques données, avant toute autre considération, pour être sérieux envers vous et par souci de transparence. Au cours de mon intervention, j'approfondirai également des questions plus fondamentales.

Selon les instructions précises que nous avons reçues du cardinal Kevin Farrell, nous devons élire en février certains responsables régionaux qui ont terminé leur mandat. Cela a toujours été le cas lorsque le mandat de l'un ou l'autre des responsables régionaux arrivait à échéance, en application des règles prévues par les statuts de notre Fraternité. Après la publication du décret du Saint-Siège, nous avons posé au Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie quelques questions spécifiques concernant le renouvellement de ces mandats pendant la période de transition de deux ans prévue par le décret. Le Dicastère nous a officiellement répondu fin décembre. Maintenant, nous pouvons – ou plutôt nous devons – répondre aux demandes qui nous ont été adressées.

Je précise déjà que les élections en question ne concerneront pas tout le monde, mais uniquement l'Italie, l'Espagne, l'Amérique du Nord et la Suisse (cette dernière a d'ailleurs déjà procédé aux consultations) selon des modalités que je détaillerai par la suite. Se familiariser avec la méthode des élections elle-même, et surtout commencer à avoir conscience des motivations sous-jacentes à la proposition que l'Église nous fait, concerne en réalité tout le monde et intéresse toute la Fraternité. D'abord, parce que l'autorité de l'Église nous le demande. Ensuite, parce que cela nous donne l'occasion de commencer à réfléchir sur un thème qui déroute et inquiète beaucoup de gens (et c'est compréhensible), à savoir, quel saut de maturité nous demande le décret qui règlemente l'exercice de la gouvernance dans les associations internationales de fidèles, tel qu'émis par le Dicastère. Cela concerne l'ensemble du mouvement, et pas seulement les membres de la Fraternité, puisque celui qui

guide la Fraternité est aussi le responsable ultime du mouvement. C'est pourquoi nous en parlons ici ce soir.

Je voudrais également souligner une deuxième chose. Conformément au décret, ce que je vais dire ne concerne que l'élection des organes centraux de gouvernement : le président, le vice-président, la diaconie centrale et les responsables régionaux (en tant que membres de la diaconie centrale), qui, pour être clair sont ceux qui, en Italie, visitent les communautés dans les régions de la Fraternité. S'y ajoutent les responsables diocésains. Il ne s'agit donc pas d'élire les responsables des communautés, les prieurs ou les prêtres à qui se réfèrent les groupes de Fraternité. En fait, le décret ne s'applique qu'aux organes du gouvernement central.

Les raisons des demandes du Dicastère

Compte tenu de ces éléments factuels et juridiques, demandons-nous quelles sont les raisons des demandes qui nous sont adressées par le Saint-Siège. C'est, je crois, le point qui nous intéresse le plus en ce moment et qui peut intéresser tout le monde.

Comme on peut le lire dans le prologue du décret, les indications du Dicastère ont pour but d'aider les mouvements de laïcs à faire en sorte que « le gouvernement interne des associations de fidèles soit exercé en cohérence avec leur mission ecclésiale, en tant que service ordonné à la réalisation des finalités qui leur sont propres et pour le bien de leurs membres ». Comme nous le savons, les changements que le décret implique pour la vie de notre mouvement sont significatifs et il est donc juste et compréhensible que nous ressentions tous le besoin de comprendre en quoi consiste cette étape de maturation et quels sont les problèmes *pratiques* et *doctrinaux* qui concernent la gouvernance de la Fraternité de CL, auxquels il nous est demandé de faire face.

Même s'il existe plus d'un problème à résoudre, l'occasion nous est déjà donnée de faire la lumière sur une première question importante, à savoir la signification que l'Église attribue à la méthode des élections. Cette opportunité nous est justement donnée par la circonstance que je viens de décrire. Nous sommes tous d'accord pour dire que notre foi ne dépend pas de ces aspects juridiques, mais nous devons nous interroger sur la signification que l'Église attribue au geste que nous nous apprêtons à faire. Ce n'est qu'en le comprenant que nous pourrons lui donner le poids qui lui revient.

a) Élections et méthode de Dieu

La première question qu'il me semble important de clarifier est que le fait d'accepter l'indication de prendre au sérieux l'élection des responsables diocésains et régionaux ne signifie pas céder à une logique mondaine, c'est-à-dire démocratique au sens politique du terme. Comme l'a souligné Julián Carrón peu avant sa démission, s'identifier à une logique purement démocratique reviendrait à négliger la méthode de Dieu : c'est Dieu lui-même qui élit. Car Jésus dit : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis ». (*Jn 15, 16*).

Dans quel sens, alors, les élections que l'Église nous demande aujourd'hui d'organiser – et de traiter d'une manière qui ne soit pas purement formelle – ne contredisent-elles pas cette méthode ? Je crois que nous devons nous aider mutuellement à répondre à cette question et je vous offre aujourd'hui ma contribution. Je ne prétends pas que mon discours soit exhaustif ou définitif – nous devons continuer à réfléchir à ces choses ensemble – mais je vous demande de garder à l'esprit les passages que je vais faire, en essayant patiemment d'entrer dans un point de vue qui, au départ, peut paraître inhabituel.

Pour commencer, je pense qu'il est important de se rappeler que l'Esprit agit non seulement dans celui qui guide, mais *dans chaque baptisé*, c'est-à-dire en chacun de nous. C'est pourquoi la méthode élective a toujours existé dans l'Église, même dans les réalités nées de grands charismes comme les réalités monastiques qui existent depuis plusieurs siècles et continuent à porter du fruit. Mais pensons aussi à la façon selon laquelle nous est indiqué le successeur de Pierre, l'autorité suprême de l'Église. L'élection d'une autorité dans la vie de l'Église n'est pas un fait purement humain mais un événement de l'Esprit. Et cela, précisément, parce que chaque membre d'une communauté est un baptisé et, en tant que tel, un sujet en qui l'Esprit du Christ vit et agit. Par ailleurs, dans le cas de réalités fondées sur un charisme telle que la nôtre, chaque baptisé est aussi chargé de la coresponsabilité du charisme

lui-même, comme l'Église nous le répète et comme don Giussani nous l'a enseigné. Plusieurs fois, nous avons rappelé ce passage de l'école de communauté dans *Engendrer des traces dans l'histoire du monde* : « Chacun a la responsabilité du charisme rencontré. Chacun est cause du déclin ou de la croissance du charisme, chacun est terrain dans lequel le charisme se gaspille ou donne du fruit. La prise de conscience de la responsabilité de chacun est d'une urgence extrême, comme loyauté et fidélité. Obscurcir ou diminuer cette responsabilité veut dire obscurcir ou diminuer l'intensité de l'incidence que l'histoire de notre charisme a sur l'Église de Dieu et sur la société » (L. Giussani – S. Alberto – J. Prades, *Engendrer des traces dans l'histoire du monde*, Paroles et Silence, Paris 2011, p. 143).

S'il existe un enseignement central dans notre charisme, dans le charisme de don Giussani, c'est précisément l'intuition de la grandeur du baptême, c'est-à-dire du fait que, dans la vie de l'Église, tous les baptisés, qu'ils soient prêtres ou laïcs, consacrés ou mariés, sont appelés à être des *protagonistes sur la scène du monde*. Chacun d'une manière différente, chacun répondant avec dévouement au Christ dans l'adhésion à sa propre vocation personnelle, et pourtant tous protagonistes, tous « responsables », dans un certain sens. S'il y a une chose que don Giussani nous a transmise, m'a transmis à moi, c'est précisément celle-ci : la conscience que si la dernière campagnarde inconnue qui utilise sa houe au milieu d'un champ, le fait en étant consciente que son travail est pour la gloire humaine du Christ, elle peut être une protagoniste de la vie de l'Église autant que le pape. Dans l'entretien accordé en 1987 à Angelo Scola, don Giussani affirmait : « Il est vrai que nous n'avons jamais ressenti le besoin de thématiser au-delà d'une certaine limite le concept de "laïc", parce que toute notre attention est concentrée sur l'idée de "fidèle", de "baptisé". C'est-à-dire sur l'idée d'une ontologie nouvelle que le fait chrétien introduit activement dans le monde. Qu'est-ce que le christianisme sinon l'avènement d'un homme nouveau qui, par sa nature, devient un protagoniste nouveau sur la scène du monde ? [...] La question éminente dans la réalité chrétienne n'est donc pas "laïc ou pas laïc", mais l'avènement de la "nouvelle créature" dont parle saint Paul » (entretien de A. Scola avec don Giussani in L. Giussani, « Il "potere" del laico, cioè del cristiano. août 1987, in *Un avvenimento di vita, cioè una storia*, dirigé par C. Di Martino, Edit-Il Sabato, Rome-Milan 1993, p. 33).

Celui qui est en Christ est « un homme nouveau », « une créature nouvelle », dit don Giussani en citant saint Paul. Et en tant qu'homme nouveau, le baptisé est non seulement appelé, mais aussi habilité à être un protagoniste sur la scène du monde. Et bien, une partie de ce protagonisme consiste maintenant à prendre au sérieux le geste des élections qui nous attendent, que ce soit celles de la nouvelle diaconie puis du nouveau président à venir, que, plus immédiatement, les élections des responsables régionaux qui doivent avoir lieu en février (comme je l'expliquerai d'ici peu). Nous devons reconnaître dans cette demande de l'Église une grande estime pour chacun d'entre nous. L'Église nous dit que, précisément en raison de notre baptême, nous pouvons et nous devons assumer une responsabilité personnelle pour le bien de la réalité du mouvement auquel nous appartenons. Elle nous dit aussi qu'en vertu de l'éducation que nous avons reçue dans la foi grâce au mouvement, nous sommes en mesure de porter un jugement de foi sur la situation que nous vivons, jugement qui va jusqu'au choix de certains d'entre nous à qui sera confiée une responsabilité particulière. L'Église prend ce risque avec chaque baptisé et nous invite donc à nous risquer, avec confiance et sans crainte. Quelle attitude devons-nous donc adopter pour vivre ce risque personnel dans la foi ? Je réponds en proposant deux mots qui nous ont été souvent rappelés.

b) Choisir ou reconnaître ?

À la lumière de ce que je viens de dire, je voudrais apporter une précision qui me semble importante à ce propos. L'Église nous a rappelé à plusieurs occasions et à travers différentes voix qu'il n'existe pas vraiment d'opposition entre la méthode *élective* et la méthode de la *reconnaissance*, pour reprendre l'expression de don Giussani que nous avons entendue lors de la journée de début d'année : « On ne choisit pas le maître : on le reconnaît ! ». (J. Carrón et L. Giussani « Aucun don de la grâce ne vous manque » (St Paul), <https://francais.clonline.org>, p. 14). En effet, celui qui est appelé à voter

ne doit pas (ou du moins ne devrait pas) *choisir* en fonction de son goût propre. Comme l'explique don Giussani, « Choisir le maître signifie suivre la violence de ses pensées et de ses arguties », et il cite à ce propos la deuxième lettre à Timothée : « Un temps viendra où les gens ne supporteront plus l'enseignement de la saine doctrine ; mais, au gré de leurs caprices, ils iront se chercher une foule de maîtres pour calmer leur démangeaison d'entendre du nouveau. Ils refuseront d'entendre la vérité pour se tourner vers des récits mythologiques. Mais toi, en toute chose garde la mesure, supporte la souffrance, fais ton travail d'évangéliste, accomplis jusqu'au bout ton ministère » (2 Tim 4, 3-5). Mais alors, si ce n'est pas au travers d'un « choix personnel » (au sens négatif) qui s'impose comme expression de son goût propre, sa propre sensibilité ou sa propre arrogance vis-à-vis des autres, sur la base de quoi peut-on reconnaître et identifier l'autorité ? Si ce n'est pas à travers un choix arbitraire, individuel ou collectif, cela ne peut arriver que par l'action de la grâce de Dieu, sur la base de la suggestion de l'Esprit. Le fait que Dieu opère une suggestion signifie que Dieu provoque notre raison et notre liberté : une suggestion peut ne pas être suivie, pire encore, elle peut même ne pas être entendue si nous sommes remplis de nos propres représentations. Il faut donc se mettre dans une position d'écoute, d'humilité, de docilité par rapport à la voix d'un Autre, ce qui est le contraire du démocratisme. Bien sûr, chacun peut faire ce qu'il veut en toute liberté. Cela reste toujours vrai. Ce n'est pas la méthode en soi qui est mondaine. Dans un geste comme les élections, la mondanité vaincra si elle a d'abord gagné dans nos cœurs, c'est-à-dire si le critère sur la base duquel nous exerçons notre pouvoir de choix n'est pas dicté par notre amour pour le Christ et le bien de la communauté, mais par d'autres critères que je ne vais pas énumérer ici et dont nous savons tous combien ils nous influencent.

Nous ne devons donc pas nous scandaliser d'une méthode sur laquelle l'Église s'appuie depuis des siècles et que don Giussani lui-même a acceptée et intégrée dans les statuts qui régissent la vie de la Fraternité (il faut se rappeler qu'en février, pour l'élection des responsables diocésains et régionaux, le vote se fera sur la base des articles des statuts voulus par don Giussani, puisque les nouveaux n'existent pas encore). L'action de l'Esprit n'exclut pas la libre collaboration de l'homme. Au contraire, elle la met en jeu. Elle met l'homme en jeu avec sa liberté et sa raison. Elle ne l'appelle pas à « faire de la politique » au pire sens du terme, mais à être ouvert à Sa suggestion en utilisant toute l'énergie de responsabilité et de compréhension dont il est doté, et en utilisant les moyens humains (donc toujours limités et imparfaits) dont il dispose. Ne disons-nous pas que le choix du pape est fait avec l'aide de l'Esprit Saint ? Et pourtant, nous savons tous très bien que ce sont les cardinaux qui l'élisent ! Il ne faut pas voir de contradictions là où il n'y en a pas, car Dieu s'est incarné et s'est uni à la réalité humaine de l'Église. Il s'agit donc d'un problème de moralité, comme nous l'enseigne la troisième prémisse du *Sens religieux*, car seule une raison libre de tout préjugé peut véritablement reconnaître le chemin que Dieu indique. Ce n'est qu'en aimant la vérité plus que nous-mêmes que notre cœur sera dans la position juste pour collaborer à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre d'un Autre.

Pour cette raison, il me semble que la première manière, fondamentale, pour nous préparer à vivre de manière authentiquement responsable l'acte que nous nous apprêtons à accomplir est celle de la prière, est celle de mendier l'Esprit : nous devons demander à l'Esprit de diriger notre intelligence, de nous rendre capables d'élire des personnes qui soient une aide pour l'œuvre de Dieu, pour le dessein de Dieu, et non pour nos propres projets et nos propres représentations.

Pour compléter ce point, je voudrais faire un *nota bene* qui est valable aussi bien pour les élections intermédiaires dont j'ai parlé aujourd'hui que pour celles qui auront lieu en temps voulu avec les nouveaux statuts, et qui est nécessaire pour donner tout son poids à ce que j'ai dit jusqu'à présent. Par le biais des élections, nous serons appelés à choisir certains responsables du mouvement. Ils exerceront une fonction objective de guide, chacun à son niveau. S'en référer à eux avec cordialité, suivre leurs indications, adhérer à la proposition qu'ils feront, etc., sera le chemin très concret pour affirmer l'unité du mouvement et suivre sa proposition éducative.

Il est certainement souhaitable que le choix puisse tomber, si Dieu le veut, sur la personne qui fait le plus autorité et dotée de dons personnels. Mais il va de soi que le critère pour choisir les responsables locaux ne peut être exclusivement le fait qu'il fasse autorité ou la maturité de compréhension du

charisme de CL. Le devoir du responsable, en effet, n'est pas seulement d'être un maître dans la foi – par exemple un maître en sainteté – mais de servir le bien de la communauté avec dévouement et clairvoyance. Il peut y avoir une personne qui nous semble faire le plus autorité et qui est la plus fascinante par sa façon de parler de la foi et de la vivre, mais qui, pour plusieurs raisons, n'est pas, à un moment donné, la personne la plus appropriée pour exercer la fonction de responsable, soit pour des raisons personnelles, soit en raison du moment particulier que la communauté locale est en train de vivre. J'invite donc chacun à exercer son propre jugement, en pensant à une personne qui par ses qualités humaines, sa capacité d'amitié et la maturité de sa foi peut servir intelligemment et généreusement la vie de la communauté.

Ce qui n'enlève rien au fait que chacun d'entre nous puisse se sentir particulièrement aidé par d'autres personnes au sein de la communauté, par d'autres témoignages. Comme je l'ai dit au point précédent, l'Esprit n'agit pas uniquement dans la personne qui guide, mais dans chaque baptisé. Les différentes formes d'autorité présentes dans notre compagnie sont une richesse donnée par l'Esprit et ne sont certainement pas décidées à travers des élections. Pensons, par exemple, à la maturité avec laquelle certains malades ont vécu et vivent actuellement leur condition parmi nous. Pensons à ceux qui dans leur vocation familiale accueillent des enfants qui ne sont pas les leurs et les éduquent. Pensons aux personnes qui ont une capacité particulière pour conseiller, réconforter et guider les autres dans leur vie personnelle. Pensons à ceux qui sont capables d'édifier les autres à travers leurs interventions à l'école de communauté parce qu'ils ont reçu un don spécial pour s'identifier avec le cœur de notre expérience, ou bien pour lire avec une profondeur et une acuité particulières les expériences que les autres font. Pensons à ceux qui sont capables de proposer le christianisme aux jeunes, en communiquant la fascination qui vient du Christ présent. Ces personnes sont parmi nous comme de véritables lumières, et il est juste d'apprendre et d'imiter ce que Dieu nous offre à travers leur présence. S'agit-il des personnes les plus appropriées pour guider la communauté ? Pas nécessairement ! Parfois, elles peuvent avoir les dons adaptés à cette mission, parfois non.

Là encore, nous ne devons donc pas opposer, les uns par rapport aux autres, des dons qui au contraire contribuent à rendre belle notre compagnie en se complétant l'un l'autre. Mais nous ne devons pas non plus les confondre. « À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien » (1 Co 12,7) écrit saint Paul.

En résumé, si une personne veut appartenir à CL parce qu'elle reconnaît dans le mouvement et dans le charisme de don Giussani le chemin que Dieu lui a indiqué pour grandir dans la foi et appartenir à l'Église, elle ne pourra que se référer aux responsables qui seront choisis. Mais elle aura aussi la liberté de se nourrir de tout ce que l'Esprit suscitera dans sa totale liberté. Comme on le sait, don Giussani est souvent revenu sur l'importance de cette imbrication dans la vie du mouvement, mais aussi sur l'importance de la distinction, entre une autorité objective et une personne qui fait autorité. Don Giussani a dit, par exemple, en 1993 :

« L'autorité dans le charisme, pour être très simples, est celle que l'Église reconnaît. L'Église reconnaît la responsabilité d'un charisme. L'autorité morale personnelle est donnée en participant de la vie de celui qui a l'autorité. Moi, je peux avoir une autorité dans le charisme qui concerne le mouvement et il peut aussi se trouver le plus petit parmi vous qui vit ce charisme avec une telle vivacité, une telle sincérité et une telle humilité qu'il me dépasse de tous côtés et que, moi-même, je le regarde en essayant d'apprendre la valeur du charisme dont je suis le défenseur et le guide. La valeur de ce charisme est révélée par ceux qui, dans la simplicité du cœur, vivent le don fait par l'Esprit et demeurent des autorités de fait. L'autorité morale est ce qui interpelle et édifie. L'autorité est celui qui garantit le chemin. L'autorité garantit le juste chemin ; l'autorité telle que reconnue par l'Église. L'autorité morale revigore la marche, rend la route belle, rend le chemin convaincu, rend plus apte au sacrifice quand il faut le faire. L'autorité morale est une sainteté, l'autorité est un devoir » (L. Giussani, *Un avvenimento nella vita dell'uomo*, (Un événement dans la vie de l'homme) Bur, Milan 2020, p. 249).

c) *Signification de certaines décisions de don Giussani*

Je veux revenir sur ce que j'ai indiqué précédemment quant aux choix que don Giussani a fait concernant les statuts de la Fraternité. Quand on parle des élections, de temps en temps j'entends quelqu'un qui dit : « Mais Giussani ne voulait pas ça ! » ; ou bien : « Il n'a pas dit cela ! » ; ou encore : « Dans tel texte ou à telle occasion, il a dit le contraire », et ainsi de suite. Je pense qu'il faut clarifier un peu. C'est pourquoi, je vous propose trois aspects importants sur lesquels je vous invite à réfléchir et, si vous le souhaitez, à dialoguer.

Premier aspect

Giussani a voulu cette méthode. Il a voulu que la Fraternité soit reconnue comme une « association universelle de fidèles » : s'il avait voulu autre chose, il aurait sans aucun doute pu le faire. Il pouvait laisser le mouvement rester une réalité de fait, sans aucune règle, sans statuts, une expérience spontanée laissée à la pure liberté de ceux qui y participent. Mais il ne l'a pas fait. Au contraire, il a voulu que CL soit officiellement reconnu par le pape, c'est-à-dire qu'il a demandé que l'autorité de l'Église confirme ce qui était né à travers lui, afin que chacun de nous puisse suivre le chemin du mouvement en ayant la certitude de suivre ainsi le chemin de l'Église. Il l'a d'abord demandé à l'abbé du Mont Cassin, et ensuite au Saint-Siège lui-même par l'intermédiaire du Conseil pontifical pour les laïcs, de l'époque. Don Giussani a donc voulu que la Fraternité de CL soit une association de fidèles et qu'elle ait donc des statuts qui prévoient une certaine structuration de la vie communautaire, comme le fait que les guides locaux et le guide ultime soient élus.

Si certaines expressions de don Giussani nous semblent en contradiction avec cela, cela signifie à mon avis que nous devons nous aider à en approfondir la signification – ça oui – et nous essaierons de le faire avec toute l'objectivité et la sérénité possibles, là où c'est nécessaire.

Le fait est que la dernière volonté de Giussani a été que la Fraternité de CL ait les statuts qu'elle a, et nous devons nous en tenir à cette volonté en prenant au sérieux la modalité des élections comme un événement que nous n'avons pas le droit de considérer comme une simple formalité, comme s'il s'agissait d'une imposition juridique de l'Église qui trahirait la nature profonde de notre charisme. Si tel était le cas, je crois que Giussani aurait empêché que nous ayons ce type de règlement, à moins de penser que don Gius ait voulu contourner les indications de l'Église, ce que, je l'espère, aucun d'entre nous ne trouve crédible. Non, don Giussani a voulu que la Fraternité soit telle qu'elle est.

Deuxième aspect

Élire son propre président ne contredit pas le fait que l'autorité soit *reconnue* dans un processus qui est aussi un processus de communion, il suffit de voir l'expérience des ordres religieux. Comme je l'ai déjà mentionné, si nous admettons que chaque baptisé est doté d'une nouvelle intelligence qui naît de la foi, il possède alors toute la grâce dont il a besoin pour reconnaître – également en vertu de l'appartenance au charisme commun – ce qui est bon pour l'association à un moment donné de l'histoire et donc pour identifier la personne la plus apte à la conduire.

La méthode des élections ne s'oppose pas à l'accent mis par don Giussani sur la reconnaissance commune de celui qui fait autorité. C'est l'outil que nous pouvons utiliser pour exprimer cette reconnaissance, et cette reconnaissance est finalement – attention ! – le résultat du geste de responsabilité personnelle de chacun, dans la communion. C'est pourquoi, il n'est pas interdit d'en parler entre nous et de confronter nos idées. L'Église ne dit pas que nous ne pouvons pas nous parler, nous consulter, nous aider à juger, à comprendre. Faisons-le si nous le jugeons opportun, en tant qu'aide pour nous ouvrir aux suggestions de l'Esprit Saint. Non pas pour déléguer notre responsabilité aux autres, mais comme une aide pour l'assumer.

Troisième aspect

Enfin, il y a un troisième aspect : c'est l'Église qui nous demande précisément d'élire nos responsables, c'est-à-dire qu'elle demande à chacun d'entre de prendre sa part de responsabilité pour les identifier. Cela nous demande à tous – peu ou prou – de changer la façon dont nous avons toujours regardé les choses, d'entrer dans un point de vue plus large. Le Décret général de juin dernier et les

demandes spécifiques faites à notre mouvement par le cardinal Farrell sont un fait objectif à partir duquel nous devons nous aider ensemble à repartir : l'Église nous demande d'élire notre futur président et de l'élire pour une période déterminée. Nous voulons tous vivre une obéissance cordiale envers le pape, nous devons donc comprendre et inclure aussi cette demande.

Je termine ici la première partie de l'intervention de ce soir, en espérant que ce que je vous ai dit puisse contribuer à rendre raison des changements de pratique pour l'identification des organes de gouvernance que l'Église nous demande. Toutefois, si tout n'est pas clair, ne vous inquiétez pas, nous y reviendrons. C'est un chemin que nous voulons faire ensemble, patiemment, pour que tout le monde puisse en comprendre les raisons et donc, y adhérer librement.

2. Nominations des responsables régionaux et des responsables diocésains en fin de mandat

J'en viens maintenant à décrire ce à quoi nous devons nous atteler au cours des deux prochains mois. Comme vous le savez la Fraternité est organisée, au niveau international, par régions pastorales (actuellement 14), et à l'intérieur de celles-ci par communautés diocésaines, chacune avec son propre responsable, lorsqu'il y a un nombre minimum d'inscrits.

L'Italie est subdivisée en trois régions : première région (Lombardie, Piémont, Ligurie, Val d'Aoste et Sardaigne) ; deuxième région (Émilie-Romagne, Vénétie, Frioul-Vénétie Julienne, Trentin-Haut-Adige, Toscane et Marches) ; troisième région (toutes les autres régions du centre sud). Pour ces régions pastorales, avant de procéder au renouvellement du responsable régional, il faudra d'abord renouveler 22 responsables diocésains, dont la liste sera publiée sur le site de la Fraternité dans la section « Avis ».

Par ailleurs, le responsable de la région pastorale du diocèse de Milan, charge que j'occupe actuellement, sera également renouvelé. Il s'agit d'une situation très particulière puisque le diocèse de Milan est une région pastorale en soi. Depuis les années 1980, la Diaconie a jugé opportun que le responsable diocésain soit le même que le responsable régional et qu'il ne soit pas désigné par une assemblée des inscrits, mais nommé directement par la Diaconie centrale, compte tenu du nombre très élevé d'inscrits dans le diocèse (18.000, soit plus de 30% du nombre total d'inscrits à la Fraternité). Aujourd'hui, j'ai aussi l'intention d'ajouter à cette modalité une forme de consultation que nous sommes en train de définir.

Toutes ces élections auront lieu prochainement, en février et en mars, afin que nous puissions ensuite nous concentrer sur la définition des nouveaux statuts et des nouvelles procédures électorales.

Les modalités pour élire des responsables régionaux et diocésains sont décrites dans nos statuts, notamment aux articles 20, 29 et 30, avec quelques modifications de procédure qui vous seront communiquées en temps utile. À ce propos, j'ai nommé trois délégués qui vous assisteront dans les procédures préparatoires à toutes ces élections : Francesco Magni pour la première région, Emmanuele Forlani pour la deuxième région et Cesare Pozzoli pour la troisième région. Leurs coordonnées vous seront communiquées prochainement afin que vous puissiez les contacter pour toute question concernant cet aspect.

Dans un souci d'exhaustivité et de transparence, je vous dis également qu'en plus des dirigeants régionaux que nous devons aujourd'hui réélire, d'autres membres de la Diaconie ont également dépassé les limites de leur mandat. Toutefois, dans ce cas, il s'agit de membres cooptés, c'est-à-dire choisis directement par la Diaconie sur proposition du président. Il s'agit du père Javier Prades, de Marco Bersanelli et du père Stefano Alberto.

Considérant que ces trois personnes ne pouvaient plus être cooptées car ils ont dépassé la limite des dix ans indiquée dans le décret, j'ai proposé à la Diaconie samedi 15 janvier de coopter trois personnes à leur place. Je les nomme rapidement en expliquant également les critères qui ont guidé notre choix : Luigi Benatti, parce qu'il a été, et est encore, un point de référence dans un secteur où sont présentes de nombreuses communautés (Bologne et Emilie-Romagne) et qu'il connaît donc de près ces réalités ; le père Andrea D'Auria, expert en droit canonique, dont la Diaconie aura besoin pour évaluer et

intégrer les propositions de la commission concernant les statuts ; Cesare Pozzoli, que j'ai proposé à la Diaconie d'élire comme représentant légal de la Fraternité pour la période de mon intérim. Comme vous le savez peut-être, en effet, Giuseppe Di Masi, qui a occupé cette fonction ces dernières années, m'a demandé en novembre de pouvoir quitter sa charge.

J'ai ensuite proposé (comme le suggère les statuts) de coopter trois autres personnes qui sont en mesure d'aider la Diaconie à être attentifs aux trois domaines importants que sont la culture, la charité et la mission dans lesquels la Fraternité soutient financièrement des initiatives (comme indiqué dans le rapport annuel sur les dépenses présenté lors des Exercices Spirituels de la Fraternité). Il s'agit de : Letizia Bardazzi pour le domaine de la culture. Letizia dirige l'Association Italienne des Centres Culturels et peut donc offrir à la Diaconie un point de vue précieux ; Monica Poletto, pour le domaine caritatif. Monica s'occupe depuis longtemps d'activités non lucratives pour la Compagnie des Œuvres et connaît personnellement de très nombreuses œuvres caritatives nées du mouvement, non seulement en Italie, mais dans le monde entier. C'est une personne estimée et compétente, qui ne s'est jamais économisée pour servir concrètement la vie et la créativité de la présence du mouvement ; le père Donato Contuzzi, pour la mission. Le père Donato est un prêtre de la Fraternité Saint-Charles, en mission à Taipei depuis de nombreuses années ; beaucoup d'entre vous le connaissent grâce à l'interview vidéo que le père Carrón a voulu qu'on réalise l'année dernière pour illustrer justement l'épanouissement de notre présence dans un milieu international.

Samedi dernier, la Diaconie a accepté à l'unanimité mes propositions. J'en profite pour remercier les nouveaux membres pour leur disponibilité à servir notre compagnie de cette manière.

Je remercie aussi de tout cœur les personnes qui ont achevé leur service dans la Diaconie pour leur contribution à la conduite du mouvement (dans certains cas pendant de nombreuses années !). Je ne les nomme pas à nouveau pour des raisons de temps. Merci !

Comme je l'ai dit au début, ces élections ne concernent qu'une partie des inscrits. Je demande à tous les inscrits des diocèses concernés par les prochaines élections de mettre à jour avant le 30 janvier leurs données personnelles sur le site de la Fraternité, notamment en vérifiant que l'adresse e-mail est correcte. Le secrétariat de la Fraternité enverra les convocations par e-mail à compter de début février. La convocation comprendra également toutes les indications techniques pour participer aux assemblées et aux opérations électorales.

3. Commission pour les statuts

Un troisième point concerne la commission pour les statuts. Je serai très bref. J'ai reçu plusieurs demandes d'explications concernant la composition de cette commission. Sans entrer dans les détails, je dis seulement que, conformément aux critères qui m'avaient été suggérés lors du dialogue avec le Dicastère, j'ai encouragé une bonne représentativité tant en termes d'âge (comme vous pouvez le voir, nous allons des étudiants jusqu'aux octogénaires) qu'en termes géographiques (car tous les continents sont un peu représentés). Naturellement, la préférence a été donnée – dans la mesure du possible – à ceux qui ont également des compétences techniques et juridiques, mais pas seulement. Car – comme je vous l'ai déjà dit lors de ma dernière intervention – nous avons également voulu privilégier la connaissance de notre histoire avec la présence de personnes ayant participé ou étant au courant des origines des premiers statuts et de ses différentes évolutions, etc. La composition suit donc ces critères ; bien évidemment, j'ai dû le plus être « resserré » possible, car nous voulons que ce processus soit conclu dans les délais fixés par le Décret.

Je saisis l'occasion pour vous remercier car nous avons reçu plus de 300 contributions dans le court laps de temps que nous avons donné. Dans certains cas, elles sont le fruit d'un travail sérieux et intense de groupes de personnes. Ces contributions seront évidemment prises sérieusement en considération et utilisées pour le travail de la commission. Je vous remercie donc. Ce travail prend, comme nous l'avons voulu, une dimension qui implique tous les inscrits à la Fraternité.

4. Introduction au travail d'école de communauté des prochains mois

Je veux maintenant vous présenter les décisions que j'ai prises avec les amis du Conseil de présidence concernant l'école de communauté. Le texte que nous avons choisi pour l'année qui vient de commencer est *Donner sa vie pour l'œuvre d'un Autre*. Ce texte réunit les dernières interventions de don Giussani aux Exercices de la Fraternité de 1997 à 2004. Il est déjà disponible en italien, espagnol et néerlandais, et sera imprimé en anglais et en brésilien dans les prochains jours. Il sera progressivement disponible dans les autres langues. Dans le cas où le texte complet ne serait pas encore prêt dans certaines langues, nous mettrons à disposition sur le site de CL les extraits sur lesquels nous commencerons à travailler. Ce texte nous accompagnera à partir de février jusqu'aux prochains Exercices de la Fraternité. Je profite de cette occasion pour vous informer qu'ils seront tenus par le père Mauro-Giuseppe Lepori, Abbé Général de l'Ordre Cistercien. Comme ceux de l'année dernière, ils seront ouverts à tous et pas uniquement aux inscrits à la Fraternité. Cette année encore, nous avons décidé d'organiser les Exercices en liaison vidéo, en raison de l'incertitude persistante liée à la pandémie. Je tiens à remercier sincèrement le père Mauro d'avoir accepté notre invitation.

Plusieurs d'entre vous m'ont demandé si j'avais l'intention de poursuivre le geste de l'école de communauté par visioconférence ouvert à tous, comme l'a fait le père Carrón ces dernières années. Je dois vous dire que je ne me sens pas de continuer à utiliser cette modalité d'enseignement, du moins selon les termes qui nous sont devenus familiers ces dernières années. Cette modalité appartenait à sa personnalité et à sa sensibilité. Pendant le temps qui me sera donné, je voudrais vous faire une proposition très simple que je veux vous présenter maintenant en entrant brièvement dans le choix du contenu et de la méthode que nous voulons suivre.

1. Le texte de l'école de communauté

Tout d'abord, le contenu. Pourquoi avons-nous choisi ce texte (*Donner sa vie pour l'œuvre d'un Autre*) ?

Je donne deux courtes réponses car nous entrerons – bien évidemment – dans le détail en faisant le travail d'école de communauté :

- a) Parce que les interventions qu'il reprend sont des synthèses, c'est-à-dire qu'elles récapitulent la réflexion de toute une vie. Les textes des Exercices que nous allons reprendre sont les derniers prêchés par don Giussani : ils représentent donc le fruit le plus mûr de sa réflexion.
- b) Parce qu'il s'agit de textes vraiment prophétiques. Je pense que nous serons à nouveau surpris en les lisant car ils identifient avec une surprenante lucidité les lignes de développement de la société et de la mentalité dominante dans laquelle nous sommes tous profondément immergés aujourd'hui.

2. La méthode pour le travail d'école de communauté

Je veux maintenant vous donner quelques indications sur la méthode que nous voulons utiliser pour entrer dans ces textes plutôt denses. Je souligne quelques points que je tire des notes que don Giussani a lui-même dictées. Je vous suggère d'aller les relire, elles sont très utiles : ces notes sont disponibles sur notre site (« Méthode pour l'école de communauté », 1992 ; « L'école de communauté et la présence », 1993 ; « Une présence qui met en mouvement », 1997. À ces textes, viennent s'ajouter « Quelque chose qui vient avant », 1993 in *Traces* n.92/2008, pp.3-8 – notamment le deuxième facteur, p.6).

Assimiler une mentalité nouvelle. Avant tout, l'école de communauté est une école. L'école, dit don Giussani, est « un lieu et une méthode où l'on apprend » (1997) et il ajoute : « Apprendre implique de comprendre le texte dans sa signification » (1997). La première étape pour faire l'école de communauté est donc de comprendre ce que signifie le texte proposé. « Il faut devenir disciples du

texte », recommande Giussani, c'est-à-dire lire en « clarifiant tous ensemble la signification des termes » (1992), « à rendre “raison” des mots que l'on emploie » (1993, deuxième facteur). C'est la première étape du travail que nous voulons faire.

Dans ce but, le mercredi 9 février à 21h00, nous proposerons une « Annonce » du travail de l'école de communauté en visioconférence pour nous introduire aux contenus proposés par don Giussani dans la première partie du livre. Son Excellence Monseigneur Filippo Santoro, archevêque de Tarente et délégué spécial du Saint Père pour les *Memores Domini*, nous y aidera. Ce n'est pas par hasard, je veux vraiment que ce soit quelque chose que nous portions ensemble.

Dans les prochains jours, le secrétariat diffusera l'avis avec les indications pour y participer.

Cependant, nous ne voulons pas travailler uniquement en « distanciel ». Par conséquent, la deuxième indication que je veux vous donner est de vous réunir pour travailler « en présentiel ». Dès que possible, nous voulons nous retrouver physiquement pour travailler ensemble sur le texte. Il est important que nous nous retrouvions en présentiel car l'école de communauté est justement une question de *communauté*, c'est-à-dire de communion, de relation. Comme je l'ai écrit dans le *Corriere della Sera* (8 janvier 2022), dans le christianisme, l'interaction par « la chair et le sang » est une affaire sérieuse. Cela concerne la façon dont nous sommes faits et à travers laquelle nous connaissons : l'événement auquel l'école de communauté veut nous introduire est en définitive la relation avec le Christ et la communion avec Lui qui passe précisément par le fait charnel de la présence des autres dans la communauté, là où c'est possible, selon les modalités possibles.

Le service de ceux qui guident l'école de communauté. Un autre point que je souhaite souligner concerne la fonction des personnes qui guident l'école de communauté. Quelle que soit la taille de chaque groupe, don Giussani a souvent fait remarquer que la personne qui guide une école de communauté a une responsabilité décisive. En réalité, cela vaut pour tous, car il ne peut y avoir de véritable partage d'expérience sans un travail personnel de chacun au préalable sur le texte. Cependant, celui qui guide a une fonction particulière, car il doit être le premier à témoigner son expérience de stupeur et de fascination en raison de la rencontre avec cet événement dont parle l'école de communauté. Aidons-nous les uns les autres et demandons de l'aide si nous avons des difficultés sur ce point.

Se comparer avec le texte. Comme je l'ai dit, la première condition pour bien faire l'école de communauté est de comprendre le texte, d'arriver à sa signification objective. La deuxième condition est que se produise ce que Giussani a appelé la « comparaison avec l'expérience » : nous sommes appelés à comparer le contenu du texte avec notre vie personnelle, avec la vie de notre communauté et de tout le mouvement. La comparaison est un facteur de conversion, tant individuel que communautaire. Et c'est cette tension vers la conversion de notre regard et de notre vie qui fait grandir le mouvement. « Si l'école de communauté est réduite aux arguments d'un “discours”, elle ne développe pas le mouvement. S'il s'agit d'un travail, d'un point de comparaison, elle devient un élément fascinant de l'événement » (1992).

5. Conclusions

Avant de nous saluer et de vous donner quelques avis rapides, permettez-moi de revenir une fois de plus sur l'un des thèmes auxquels j'ai fait allusion dans ma première intervention du 29 novembre dernier : notre responsabilité vis-à-vis de l'unité du mouvement. Je sais qu'il y a encore actuellement un peu de confusion autour de la signification de ce qui se passe. L'une d'entre vous m'écrit : « Je vis avec douleur les divisions que je vois entre nous et dans l'Église. Je sens que les mêmes divisions sont également présentes dans mon cœur. Je ressens, comme jamais auparavant, l'exigence de l'unité (consciente que ce mot possède une profondeur que je ne connais pas). Et comme jamais auparavant, je m'aperçois combien elle est mise à l'épreuve dans toute l'Église et dans notre cher mouvement ».

Il est clair que l'unité n'est pas quelque chose que nous pouvons réaliser par nos propres forces. C'est Dieu qui la fait. Mais précisément à cause de cela, nous pouvons observer les fruits de notre collaboration à Son œuvre, même à partir d'un fait très simple : ce qui vient de Dieu unit, parce que la vérité accueillie unit, elle unit toujours ; c'est ce qui vient d'ailleurs qui divise, au-delà des bonnes intentions.

« Priez Jésus », disait don Giussani aux responsables du mouvement en avril 2000, « et demandez et recherchez l'unité en tout. En tout ! » (L. Giussani, « Unità, legge della conoscenza », *Tracce*, n° 4/2000, p. 5).

Avis

Messes pour les anniversaires de don Giussani et de la reconnaissance de la Fraternité

Comme vous le savez, la célébration du Centenaire de la naissance de don Giussani commence officiellement avec les messes célébrées par les différentes communautés. Compte tenu de la circonstance exceptionnelle du Centenaire, en plus d'impliquer votre évêque pour la célébration de la messe, je vous suggère d'inviter également des personnalités civiles et religieuses. Naturellement, je demande à chacun de promouvoir les messes et d'y participer dans le plein respect de toutes les réglementations actuellement en vigueur à cause du Covid, toujours avec la plus grande prudence et de façon raisonnable.

Un avis sera bientôt envoyé aux secrétariats avec toutes les références habituelles concernant tout ce qu'il faudra nous envoyer. Dans les prochaines semaines, nous ferons le point sur les autres initiatives du Centenaire pour lesquelles vous trouvez déjà des informations sur la page d'accueil du site de CL.

Récitons maintenant un *Gloire au Père* pour nos amis qui en ce moment souffrent physiquement et moralement ainsi que pour ceux qui souffrent à cause de l'Évangile. N'oublions pas que, pendant que nous sommes ici, il y a ceux qui pâtissent pour leur vie, pour leurs proches, dans l'incertitude de tout et dans la persécution parce qu'ils sont chrétiens, surtout au Kazakhstan et au Moyen-Orient. Et prions aussi pour nos chers défunts, notamment pour le père d'une de nos amies qui est monté au ciel hier ; elle a renoncé à dire le chapelet ce soir pour permettre à ses amis de suivre cette intervention. Récitons ensemble un *Gloire au Père* pour tout cela.

Gloire au Père

Veni Sancte Spiritus

Bonne nuit.